

XXXIX^{ème} Congrès de la SFE « MARSEILLE 2023 » du 4 au 7 octobre

La SOCIETE FRANÇAISE D'ENDOCRINOLOGIE attribuera :

Trois prix de publication pour un(e) jeune membre de la SFE de 500 €

DESTINES A PROMOUVOIR ET RECOMPENSER L'ENGAGEMENT DE SES PLUS JEUNES MEMBRES
SUR LA VOIE DE LA RECHERCHE CLINIQUE TRANSLATIONNELLE OU FONDAMENTALE
EN ENDOCRINOLOGIE-DIABETOLOGIE ET NUTRITION.

Candidat(e) :

- ◆ Etre âgé(e) de moins de 35 ans, au moment de la publication ;
- ◆ Être 1^{er} ou dernier auteur ou *co-first* ou *co-last* (1 candidature par article) ;
- ◆ Etre membre de la SFE, à jour de cotisation au moment de la candidature (le dossier ne sera pas recevable si ces conditions ne sont pas remplies).

Ouverture du dépôt des dossiers au 1^{er} juin 2023. Le dossier de candidature, présenté au format PDF, doit comporter, outre la publication, le nom, le prénom, la date de naissance, etc. et un bref descriptif (15 lignes) de l'apport de la publication dans la thématique, en un seul et unique document.

Tous les items doivent être **remplis en ligne**, sur le site : <http://www.sfendocrino.org>.

avant le 31 août 2023

A titre d'encouragement, un prix de 500 € pour les trois publications les plus marquantes de l'année sera attribué à trois jeunes membres de la SFE, pour un article paru (au moins en ligne) entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023.

Cette publication sera sélectionnée par le *Conseil Scientifique Pérenne - CSP* de la SFE parmi les publications qui lui auront été soumises.

Le(a) lauréat(e) s'engage à être présent au congrès annuel de la SFE, et à rédiger quelques lignes de son article afin qu'il figure dans la Newsletter mensuelle de la SFE et sur son site Internet.

Le(a) lauréat(e) doit fournir une photographie et accepte d'emblée que celle-là figure dans toute communication que la SFE effectuera sur les prix, bourses et allocations remis à l'occasion du congrès, et notamment sur le poster disposé dans le hall d'entrée du Palais des Congrès, mettant à l'honneur les lauréats.

Le Jury du *Conseil Scientifique Pérenne - CSP*, présidé par le Professeur Véronique KERLAN, est composé de 10 membres (Scientifiques et Clinicien(ne)s) nommé(e)s par le *Conseil d'Administration* de la SOCIETE FRANÇAISE D'ENDOCRINOLOGIE (seul habilité) sur proposition du *Bureau*.

La remise des bourses, prix et allocations se fera lors du congrès de la SFE à MARSEILLE (entre le 4 et le 7 octobre 2023).